

Des mots qui font écho...

Nicolas Diricq, slameur, a proposé différents textes lors de la soirée «*Look et style*» organisée par Altéo Mons en septembre 2016. Des textes extrêmement justes et faisant parfaitement écho au projet, qui ont clôturé la soirée avec émotion.



Bien au-delà des différences

«On a tous l'envie de se sentir beau
Avoir le pouvoir de faire chavirer
L'envie d'en mettre plein les yeux
D'être un tant soit peu admiré

Les laisser pantois, sans mots, sans voix
Tout en créant l'effet de surprise
Aller là où on ne nous attend pas
Devant l'objectif pour qu'il nous vise

Bien au-delà des différences
Nous sommes tous uniques en nos genres
Même si on a nos modèles, nos références
Et qu'en s'y comparant, on est pas toujours tendre

L'envie de plaire, de rendre fier
Nos proches, nos amis, l'être aimé
D'accrocher un sourire à nos lèvres
Pour voir leurs regards s'animer

Il ne s'agit pas de crever l'écran
De faire la star, de remplir des salles
Mais de se découvrir autrement
Se rendre compte que l'on est tout sauf banal

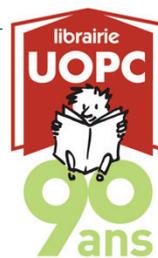
Comme un instant capturé jamais ne ment
Restituons ce qu'est le « vrai » en image
L'innocence, l'émotion, cette part d'enfant
Laissons-les s'inscrire sur nos visages.»

Nicolas Diricq

Le coin des lecteurs - À vos librairies !

1. «*Out of the box! : la joie à roulettes*» (Marie-Caroline Schürr)

– Paru le 23 novembre 2016. Handicapée moteur de naissance, l'auteure témoigne de sa joie de vivre et du réconfort de la foi pour surmonter les épreuves du quotidien.



2. «*Naitre, grandir, vieillir avec un handicap : transitions et remaniements psychiques*» – Paru le 28 novembre 2016.

Des contributions qui analysent l'impact des situations de handicap et de maladie sur le déroulement existentiel des seuils de la vie: enfance, adolescence, âge adulte et vieillissement.

3. «*Comme sur des roulettes*» (Adda Abdelli) – Paru le 12 janvier 2017

Le témoignage d'un handicapé à travers ses tranches de vie pour comprendre son quotidien et proposer un nouveau regard sur le handicap.

Merci à la librairie UOPC pour ses précieuses suggestions.



Magazine trimestriel d'Altéo asbl

www.altéoasbl.be

Mouvement social de personnes malades, valides et handicapées

ALTÉO MAG

NATIONAL

ÉDITO

*Chers membres,
Chers partenaires,
Chers amis,*

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous faisons parvenir aujourd'hui ce premier numéro de l'AltéoMag, nouvelle revue d'Altéo. En tant que mouvement social de personnes malades, valides et handicapées rassemblant plus de 10.000 membres, il nous paraissait essentiel de vous fournir un outil de qualité, vous offrant une vue d'ensemble sur le quotidien de l'entière du mouvement.

Pendant deux années, nous avons travaillé à vous construire un outil que l'on espère à la fois utile, agréable à lire, intéressant, accessible et répondant aux questions que vous, membres du mouvement, êtes susceptibles de vous poser.

Dans la première partie, vous retrouverez les informations régionales proches de chez vous, telles que l'agenda, les projets, des photos... À travers ces pages, nous tenterons de vous partager la richesse des actions de nos locales et régionales ainsi que la force qu'est la proximité de notre présence à vos côtés. C'est toute la vie locale qui résonnera dans ces pages.

Sous forme d'encart central, vous retrouverez systématiquement les pages «nationales», communes à toutes régions: dossiers d'analyse, informations utiles, relais d'activités régionales, informations en matière de santé ou de handicap, évolution des législations...; nous tenterons d'y faire le lien entre vous et les multiples facettes de notre mouvement.

Dès lors, au nom d'Altéo, je vous souhaite une très agréable lecture!

*Julien Bunckens,
Secrétaire Général.*

*“Le renard n'étant pas dans sa tanière,
merci de laisser un message”.*

Voilà ce qu'indique le répondeur d'Agnès Lemoine. Or, elle ne reviendra plus dans sa tanière. Cette grande dame d'Altéo est décédée ce 20 décembre. Quand on évoque Agnès, les récits convergent. En femme au caractère trempé, elle croquait la vie à pleines dents, militait, combattait, se donnait corps et âme, inlassablement, jusqu'à râler, casser les pieds. Ses éclats de voix et de rire, résonnent en chacun. Tout à côté de sa véhémence, elle savait apprécier et partager, le moelleux d'une vraie tarte au riz. A présent, c'est Saint-Pierre qui déguste.

Grand Merci, Agnès et Chapeau, Madame Chapeau!

Patrick Verhaegen



SOMMAIRE

02

BON À SAVOIR

- ◆ «Guide pratique à l'usage des acteurs de la protection judiciaire»
- ◆ Initiative accessible
- ◆ Nouveaux avantages MC 2017
- ◆ Exit l'AWIPH, bonjour l'AVIQ
- ◆ Campagne 2017

04

BREVES DU MOUVEMENT

- ◆ Retour sur la campagne 2016
- ◆ Ouverture de la saison vacances 2017
- ◆ Retour sur les élections
- ◆ Présentation de la campagne «Droits du patient»

06

DOSSIER

- ◆ Des chiffres et des vies

10

RÉGION

- ◆ La différence n'est pas rose, ils ont osé lui donner des couleurs!

12

INSPIRATION

- ◆ Des mots qui font échos
- ◆ Le coin des lecteurs



Edition et diffusion
Altéo asbl
Ch. de Haecht, 579
BP 40 - 1031 Bruxelles
T: 02 246 42 26
F: 02 246 49 88
altéo@mc.be
www.altéoasbl.be

Rédactrices en chef
Imane Bensalah et
Claire Verhamme

Editeur responsable
Julien Bunckens

Mise en page
Isabelle Marchal
www.byim.be

Photos
Lou Elbound

Imprimé sur
papier recyclé

Altéo
Partenaire Mutualité chrétienne

«Guide pratique à l'usage des acteurs de la protection judiciaire»

UNE PUBLICATION CONJOINTE SIGNÉE ÉNÉO ET ALTÉO

Énéo et Altéo publieront prochainement un ouvrage pour soutenir les familles et les professionnels concernés par la mise sous protection d'une personne. Quels en sont les enjeux affectifs, financiers et juridiques? Quels sont les clefs pour une protection harmonieuse?

En Belgique, nous n'avons qu'une seule loi. Elle **«réforme les régimes d'incapacité et instaure un nouveau statut de protection juridique conforme à la dignité humaine»** depuis sa signature le 17 mars 2013 et son entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2014. La loi s'applique autant aux personnes âgées devenues démentes qu'aux adultes déficients intellectuels, aux personnes en coma prolongé et à celles qui souffrent de troubles sérieux de santé mentale. Au terme de la période transitoire de 5 ans, la nouvelle loi remplacera l'administration provisoire et la minorité prolongée.

Concrètement, la loi désigne le juge de paix comme décideur d'une mesure de protection qui porte sur la gestion des biens et/ou des droits personnels. Il définit les actes concernés par la protection et en décide la nature: soit l'assistance, soit la représentation; il désigne un administra-

teur et une personne de confiance. L'individualisation de la mesure de protection et la valorisation des capacités de la personne à protéger constituent le fil conducteur de la loi.

Si la philosophie de la loi nous réjouit, il faut bien admettre que les différents acteurs manquent de repères dans leurs champs d'action respectifs qui comptent des changements tel que, par exemple, l'administrateur qui est dès maintenant susceptible d'être désigné pour la protection de la personne. ✕

L'ouvrage d'Altéo et Énéo soutiendra la réflexion préalable à une éventuelle demande de mise sous protection. Durant la protection, il offre des pistes de réflexions pour aider les acteurs à appréhender les clefs d'une protection efficace, harmonieuse et respectueuse.

Vous pourrez retrouver le guide sur www.alteoasbl.be et www.eneo.be ou en format papier sur demande à Altéo Liège-Huy-Waremme : 04/221.74.33, alteo.liege@mc.be ou Énéo Liège : 04/221.74.46, eneo.liege@mc.be

Initiative accessible

Un des objectifs majeurs d'Altéo est de tendre vers une société plus inclusive. En d'autres termes, d'après Charles Gardou, il s'agirait d'«une société qui serait pleinement ouverte à la diversité et qui donnerait à chacun la possibilité de réaliser ses propres projets de vie». Depuis plusieurs années, la technologie a évolué vers une inclusion toujours plus grande de la personne handicapée.

Grâce à des solutions techniques et des fonctions innovantes intégrées dès le départ, les smartphones deviennent utilisables par tous. Citons, entre autres: les paramètres d'affichages tels que la sélection de la taille de la police, les réglages tels que la correction/conversion des couleurs, la commande de l'appareil avec la voix, le lecteur d'écran, ou encore, la compatibilité avec le braille, les aides auditives, etc. De plus, beaucoup d'applications mobiles n'ayant pas d'objectif inclusif au départ s'avèrent utiles au quotidien pour les personnes avec un handicap. ✕

QUELQUES PISTES POUR TROUVER LA TECHNOLOGIE LA PLUS ADAPTÉE :

- www.lestactiles.be: projet du CRETH (centre de ressources et d'évaluation des technologies pour les PH)
- Des sociétés de téléphonie mobile et marques de smartphone proposent des informations spécifiques pour les PH
- Des associations dédiées à un type de handicap sont de véritables ressources d'informations dans le choix et l'utilisation de smartphone telle que la ligue braille pour les personnes malvoyantes.
- L'AVIQ

BON À SAVOIR



En 2017, la mutualité chrétienne continue à défendre l'accès à des soins de santé de qualité pour tous !

La mutualité chrétienne élabore constamment des avantages et services visant à répondre aux besoins de ses membres. Pour 2017, chaque membre pourra bénéficier d'un remboursement allant jusqu'à 180 €/an pour des séances chez un psychologue. Aussi, la MC s'intéresse au bien-être de chacun et y compris des aidants proches. C'est pourquoi, l'entourage d'une personne porteuse d'un handicap pourra bénéficier de l'avantage «handicap

répit» qui offre jusqu'à 1200€/an. L'objectif? Permettre à l'entourage de souffler quelques heures ou quelques jours lors de la prise en charge professionnelle du bénéficiaire, et ce, dans un cadre rassurant.

Plus d'avantages et de services? Rendez-vous sur www.mc.be/mes-avantages. X

Exit l'AWIPH, bonjour l'AVIQ !



L'année 2016 aura été marquée par de grands changements au niveau wallon. Une nouvelle administration a été créée, renommée Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Elle gère toutes les compétences de la Région wallonne qui concernent la santé, les personnes handicapées, les aînés et les allocations familiales.

Un des objectifs visés est de permettre une plus grande cohérence entre ces différentes matières et une simplification pour les citoyens.

L'AWIPH n'existe donc plus mais toutes les aides et services octroyés par l'AWIPH sont maintenus, tout comme les bureaux régionaux. Au final, pour les personnes handicapées, il n'y a que le nom de l'administration qui a changé.

D'autre part, Altéo possède des mandats à l'AVIQ et constitue le relais des préoccupations grâce aux messages régidés dans les commissions et instances du mouvement.

Besoin d'infos complémentaires? Contactez le numéro vert de l'AVIQ du lundi au vendredi (sauf jours fériés) **de 8h30 à 16h30 via le 0800/ 16 061** (numéro gratuit). X

Place à une société toujours plus inclusive grâce à la campagne 2017 !

La campagne d'éducation permanente 2017 élèvera les voix des trois mouvements distincts pour la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances : Enéo, Jeunesse & Santé et Altéo.

Cette nouvelle campagne qui s'attaque à cette thématique de taille étudiée dans sa globalité, s'articulera en trois phases majeures: la première, d'information et de sensibilisation des membres des différentes régions, de janvier à avril 2017 via une animation adaptée et accessible à chacun, d'ores et déjà en pleine élaboration; la seconde, de production, durant tout l'été 2017 et enfin, la troisième - et la dernière - une campagne de sensibilisation à grande échelle visant un plus large public.

L'objectif sera tout d'abord de rappeler le cadre de la loi antidiscrimination et pour l'égalité des chances et ensuite

de l'illustrer par des exemples issus du vécu des membres des trois mouvements, grâce à l'animation régionale créée à cet effet.

Qu'est-ce qu'une discrimination? Quand cela nécessite-il un signalement? Comment procéder à un signalement? Etc. Toute une série de questions auxquelles cette campagne tentera de répondre en vue d'armer les victimes de discriminations diverses et qui visera à promouvoir une démarche positive avec pour objectif une égalité des chances toujours plus importante. X

Brèves du mouvement

► «Du sport comme je veux!» : Un point d'orgue à la hauteur pour notre campagne 2016



Transmettre un message d'inclusion de chacun dans la société grâce au sport, peu importe son handicap ou sa maladie, voilà un message qui semble avoir été transmis aux différents publics ciblés par la campagne 2016 d'Altéo, «Du sport comme je veux!».

La campagne d'Altéo **vouée à sensibiliser à l'inclusion des personnes handicapées ou malades par le sport** s'est clôturée par la «*journée Inklusportive*» du 26 novembre, journée que l'on peut désormais unanimement qualifier comme ayant été une très belle réussite.

Cette journée sportive se voulait l'occasion de vivre un moment de partage sportif tout en inclusion, peu importe son état de santé et du-

rant laquelle de nombreuses activités sportives adaptées ou inclusives ont été proposées à qui le souhaitait: toutes personnes valides et invalides confondues.

L'atteinte de cet objectif est entièrement dû à l'implication des régions, du staff national, de l'ensemble des membres du mouvement, des volontaires externes et des partenaires d'Altéo: chacun d'entre vous a mis sa pierre à l'édifice et mérite une nouvelle fois un remerciement à la hauteur de ce très beau résultat!

Nous garderons le souvenir d'une journée ayant rassemblé de nombreux participants et accompagnants, une intéressante collaboration avec les écoles et une précieuse implication des jeunes volontaires, une belle visibilité dans la presse pour le mouvement, l'image d'un événement largement inclusif renvoyée au grand public et, pourquoi pas, l'envie de renouveler ce type de journée à l'avenir ... À suivre! ✕

► Lever de rideau sur la saison vacances 2017!

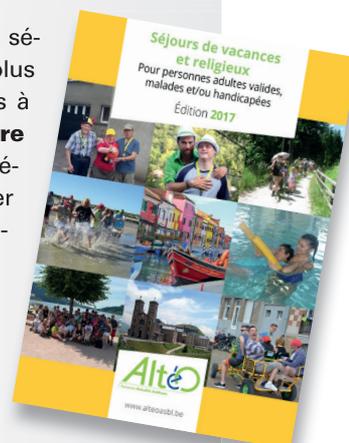
Comme chaque année, Altéo propose à ses membres plus de 80 séjours encadrés en Belgique et à l'étranger. Grâce à son expérience acquise dans l'organisation de séjours, Altéo garanti à ses vacanciers une qualité dans le choix des destinations, l'accompagnement et l'animation.

Les formules sont multiples: des séjours classiques mais aussi culturels, sportifs, jeunes, religieux; bref, de quoi vivre des vacances adaptées à tous les besoins pour s'évader, se détendre, s'amuser!

Cette année, comme vous le constaterez dans la brochure, vous ne trouverez plus qu'un prix unique par séjour: le prix coûtant. En effet,

fini le prix membre MC et le prix non membre et bonjour l'avantage séjour de la Mutualité Chrétienne!

Vous souhaitez partir en séjour avec nous ou recevoir plus d'informations? N'hésitez pas à demander la nouvelle **brochure vacances** auprès de votre régionale Altéo ou à la consulter directement sur notre site internet www.alteoasbl.be ✕



Brèves du mouvement



► L'AG nouvelle est là !

Le vendredi 16 décembre 2016, l'assemblée générale d'Altéo s'est réunie pour organiser ses élections internes. Tous les 5 ans, il s'agit d'un moment particulier qui voit s'organiser le renouvellement des instances de l'ASBL. Assemblée générale, conseil d'administration et bureaux ont tous été remis à neuf.

Dans un premier temps, l'AG a accueilli ses nouveaux membres représentants les régions. Chacune d'entre elle, au cours de ses élections régionales, a désigné quatre ou cinq membres les représentants en AG. Parmi ses représentants, chaque régionale a ensuite désigné un candidat au Conseil d'Administration (CA). Ceux-ci ont été élus à l'unanimité !

L'AG a également élu quatre experts ainsi que cinq représentants de l'Alliance nationale des mutualités chrétiennes pour composer le CA. 25 administrateurs composent aujourd'hui cette instance dont près de la moitié sont de nouvelles têtes. Suite à son élection, le CA s'est réuni pour procéder à l'élection de sa présidence, vice-présidence et de sa trésorerie. Avec cinq candidats pour ces postes, un vrai débat a déjà eu lieu au sein du CA. Au terme des échanges, l'équipe sortante a entièrement été reconduite dans ses fonctions. Aux côtés de l'administratrice déléguée (Noémie Jadin), de la représentante de l'ANMC (Jocelyne Marchand) et du secrétaire général (Julien Bunckens), ils formeront le Bureau exécutif.

Félicitations à toute l'équipe pour ce nouveau défi et cette aventure qui commence et déjà merci pour l'investissement, le temps et la passion mis au service de notre mouvement ! ✕

Anderlues	
<i>Charleroi</i>	Gaetano Lonobile - Vice Président
<i>Thuin /Lobbes</i>	Séverine Chambers
<i>La Louvière</i>	Bernard Baille
Brabant Wallon	Cécile Tordeurs
Bruxelles	Franckx Christine - Vice Présidente
Eupen	Peter Schlembach
Liège	Marc Tremouroux - Président (pour Liège, afficher le nom de Paul Wangen)
Luxembourg	Chantal Bizon
Hainaut Picardie	
<i>Mons</i>	Karine Libert
<i>Mouscron</i>	Philippe Verzele
<i>Tournai</i>	Emile Walbreck
Namur	
<i>Namur</i>	Jacques Goderniaux
<i>Dinant</i>	Marie Paule Collard
<i>Philippeville</i>	Christian Thibaux
<i>Verviers</i>	Denis Xavier
	Jocelyne Marchand
	Christian Marechal
ANMC	Serge Jacquinet
	Elisabeth Degryse
	Noémie Jadin
Secrétaire général	Julien Bunckens
Experts	Annick Collin
	Jacques Servais
	Yves Delepine
	Jean Benoit Dufour



► «Docteur, peut-on aussi parler sous ?»

ALTÉO À NOUVEAU EN CAMPAGNE POUR LES DROITS DU PATIENT

Voilà la sixième année consécutive qu'Altéo, en collaboration avec la MC, fait campagne autour des droits du patient et de la journée internationale qui leur est consacrée le 18 avril. Chaque année, les deux compères sélectionnent un point de vue spécifique. En 2017, il s'agit d'aborder la question des coûts dans la relation avec son prestataire de soins.

Une relation de soin, pour qu'elle soit fructueuse, doit être empreinte de dialogue entre deux partenaires. Chacun d'eux n'est toutefois pas dans la même posture l'un vis-à-vis de l'autre. Il y a des choses qui les unissent tel que le fait que l'un et l'autre ont une même intention : le soin, voire la guérison. Aussi, ils ont une certaine connaissance de ce qui les rassemble : la pathologie.

Il y a d'autres éléments qui les distinguent, dont un élément majeur : l'un paie pour être soigné. L'autre est payé pour soigner : l'un est donc plutôt en position basse, l'autre en hauteur. L'un n'a-t-il pas intérêt à mettre un maximum de transparence financière et consolider dès lors la relation, et donc les soins, en permettant à l'autre d'y consentir en connaissance de cause ? Un cadre qui

entoure la relation, la balise existe : des règles, des codes, des lois, des conventions... Aucun des partenaires ne peut en faire fi.

Il y a aussi des valeurs que partagent Altéo et la MC. Oui, la relation thérapeutique peut aussi être une relation inclusive, dans laquelle chacun peut exercer ses droits et être pris en compte afin d'être à la même hauteur l'un de l'autre, quitte à placer quelques caisses sous le plus petit des deux, celui qui est particulièrement malade ou handicapé.

Clarification de cette manière d'évoquer les sous lors de la journée du 18 avril... à suivre ! ✕

Des chiffres et des vies

SITUATION FINANCIÈRE ET SOCIALE DES PERSONNES EN INVALIDITÉ

Être dans l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle en raison d'une maladie, d'une hospitalisation ou d'un accident depuis plus d'une année... Une partie de plaisir? Certainement pas! Pourtant les dernières sorties de notre Ministre de la santé et du gouvernement fédéral, les petites phrases qui tuent et font planer la suspicion, les préjugés qui ont la vie dure sont autant de signes d'une chasse aux sorcières malvenue.

En effet, la situation des personnes en invalidité est loin d'être rose. La Mutualité chrétienne, Altéo et Samana (notre homologue flamand) ont lancé, il y a quelques mois, une vaste enquête pour connaître la situation financière et sociale des travailleurs en invalidité. Les résultats sont alarmants: plus d'un ménage avec une personne invalide sur deux est en difficulté financière!

AU-DELÀ DES STATISTIQUES, DES RÉALITÉS DE VIE¹



La spécificité de l'enquête menée par la MC, Altéo et Samana mais aussi de notre travail quotidien consiste en l'opportunité d'entendre des situations de vie, des personnes avec leurs parcours de santé. Des échanges riches en informations qui donnent corps à des chiffres déjà interpellant à eux-seuls.

Des conséquences sociales et financières

- «D'abord, on se reconstruit, on reçoit les soins nécessaires. Ensuite, on réalise qu'on est coupé de tout puisque le travail c'est fini!»
- «Ne plus être actif dans la société, ne plus pratiquer ce qu'on a appris, ce pour quoi on a été formé, c'est le pire dans la maladie.»
- «Être en incapacité de travail c'est changer tout son mode de vie...»
- «L'angoisse est toujours là. Les nouvelles factures, des rappels, des papiers et encore des papiers: le mazout, l'électricité, l'eau, l'assurance, les examens médicaux. On est le 15 du mois, et on est déjà à sec.»

- «Ce n'est pas évident... 30% en moins, c'est clair que ça fait mal: ma femme travaille mais mon fils pas et il a des problèmes de santé... En plus de cela, il faut payer les frais médicaux, les opérations, les dépenses de la vie de tous les jours... Heureusement, qu'on a ces assurances!»
- «La méchanceté des gens existe. Je crains la dénonciation même si je n'ai rien à me reprocher. Je fais attention en allant au yoga avec mon sac de sport. Certains pourraient penser: c'est un invalide, il va se balader, il n'a rien à faire, il a la belle vie. La culpabilité rôde. Pourtant ce n'est pas parce qu'on est invalide qu'on doit rester cloué chez soi!»
- «On a un message à faire passer aux responsables politiques. Quand j'entends la ministre de la santé dire qu'il faut remettre les invalides au travail, cela me rend dingue. Quel employeur va prendre le risque de m'embaucher après deux cancers et tous mes problèmes de santé?»

EN INVALIDITÉ, ILS DONNENT QUELQUES CONSEILS POUR AVANCER :

- «Penser à soi et se soigner... en priorité»
- «On est vivant, il faut profiter de chaque instant»
- «Avoir des contacts avec l'autre, les autres c'est ça qui fait du bien»
- «Avoir des activités, des occupations, c'est le début de la reconstruction»
- «Donner un peu de temps, selon ses capacités, aux autres, permet de se sentir utile.»

DOSSIER

L'ENQUÊTE



Ces récits de vie permettent d'humaniser la compréhension du phénomène d'invalidité. L'enquête menée par Altéo, la MC et Samana en donne une vision objective, globale et actuelle. La dernière enquête du même genre datait de 2001. L'objectif est clair: en comprenant la situation des personnes en incapacité de longue durée, nous pourrions les accompagner au mieux, «*que l'incapacité de travail ne soit pas une incapacité de vie*», Elisabeth Degryse. Nous pourrions également invoquer ses résultats pendant des années pour la formulation de recommandations et la démonstration des problèmes rencontrés.

UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE

- Plus de 150 travailleurs sociaux et de volontaires sont allés à la rencontre d'environ 500 membres de la MC en invalidité là où elles vivent.
- Ces 500 participants constituent un **échantillon représentatif** selon l'âge, le sexe, la région, la durée de l'invalidité...
- Les résultats des entretiens ont été couplés à des données de la MC concernant l'assurance obligatoire.
- Objectif: en savoir plus sur la situation financière et sociale des ménages avec une personnes invalide.

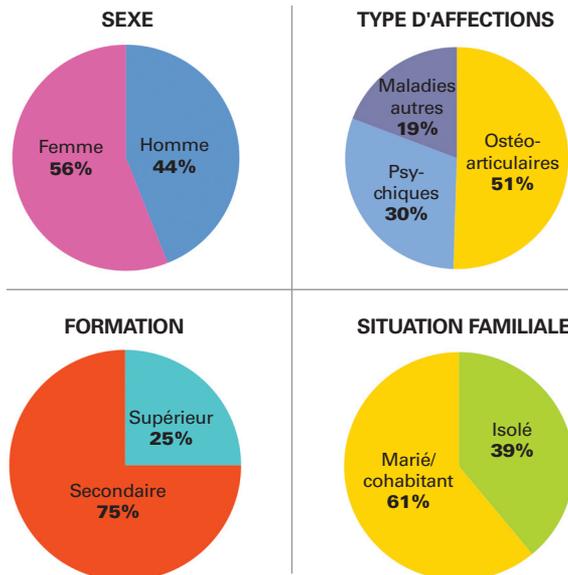


Qui sont les invalides?
Quelques chiffres clés:

■ **370 000 personnes étaient en invalidité** (salariés et indépendants confondus) en Belgique, en 2015. 278 000 en 2010! Cette forte augmentation s'explique par des facteurs démographiques et sociologiques: plus de femmes actives (donc plus de travailleurs), vieillissement de la population, mais aussi politique: relèvement de l'âge de la pension, non aménagement des fins de carrière...

Le nombre d'invalides pourraient dépasser 516 000 personnes en 2022!

- La moitié de ces personnes ont **54 ans** et plus
- La moitié des situations d'invalidité **dure 6 ans** et plus.



Quelles sont les dépenses?
Quelques chiffres clés:

Le **revenu** d'une personne en invalidité dépend de la composition du ménage:

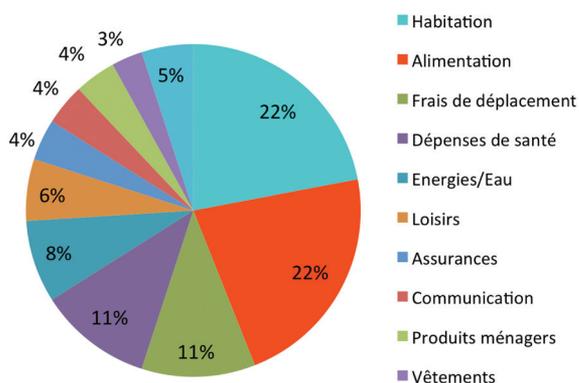
- Chef de famille: 65% du salaire brut plafonné
- Isolé: 55 %
- Cohabitant: 40%

Les ménages avec une personne invalide dépensent en moyenne **2261 € par mois**.

“Que l'incapacité de travail ne soit pas une incapacité de vie”.

ELISABETH DEGRYSE

Types de dépenses mensuelles moyennes des ménages invalides



DOSSIER

> Comparaison avec les dépenses d'un ménage belge moyen

TOP 4 DÉPENSES	INVALIDE	BELGE MOYEN
1	Logement (22%)	Logement (28%)
2	Alimentation (22%)	Loisirs (15%)
3	Transports (11%)	Alimentation (14%)
4	Santé (11%)	Transports (12%)

Alors que la plupart des ménages consacre une partie importante au logement, à l'alimentation et au transport, on constate que la différence se situe dans la part consacrée aux soins de santé pour les ménages avec une personne invalide tandis que le reste de la population dédie cette part aux loisirs.

LES DÉPENSES DE SANTÉ À LA LOUPE

Les ménages invalides dépensent en moyenne **243€ par mois en soins de santé** (hospitalisation, médicament, consultation...)

Certaines dépenses sont en partie remboursées par l'assurance obligatoire (consultations chez un généraliste, spécialiste, médicaments remboursables, hospitalisations...)

Mais la plus grande partie des frais concernent les frais de santé qui ne sont pas remboursés: 178€!

Elle comprend: les aides à domicile, les frais de transport, les consultations non remboursées (diététicien, psychologue...), la parapharmacie (vitamines, compléments, matériels médicaux...) et les médicaments non remboursés.



S'en sort-on avec une indemnité d'invalidité?

L'enquête révèle que **50 %** des familles d'invalides ont des **difficultés à boucler leur budget mensuel**. Et très souvent c'est les dépenses en soins de santé qui trinquent.

Mme Untel est en invalidité. En tant qu'épouse de Mr Untel, elle touche 40% de son salaire (disons par exemple 800 €). Avec une moyenne de 2261€ de dépenses par mois dont 243 € de frais médicaux, son indemnité et le salaire de son mari suffisent à peine pour boucler les fins de mois!

Stop au cliché! «*Les indemnités d'invalidité sont bien loin d'être généreuses.*» assure Jean Hermesse, secrétaire général de la MC.

En effet, la situation de Mme Untel déjà compliquée, est loin d'être la plus préoccupante... les personnes isolées et les moins de 45 ans en invalidité rencontrent encore davantage de difficultés.



Envisager le retour au travail?

La toute grande majorité des personnes invalides interrogées ne s'estiment plus capables de reprendre un travail étant donné leur état de santé.

8% seulement pensent pouvoir retravailler!

La durée de l'invalidité et l'âge de la personne jouent un rôle prépondérant. Plus les intéressés sont jeunes, plus l'invalidité est récente, plus ils envisagent leur réinsertion professionnelle avec optimisme. La tendance s'amenuise plus l'âge avance et/ou plus l'invalidité se prolonge.

L'état de santé est le principal obstacle. Après une année minimum de maladie, les personnes souffrent généralement d'une affection grave ou de longue durée. Le retour sur le marché du travail paraît donc difficile... à juste titre.

«*Tout mettre en œuvre pour réinsérer un maximum de personnes en incapacité de travail dans la vie professionnelle est souhaitable. Mais croire qu'une majorité pourrait être 'réactivée' et retourner à l'emploi c'est faux. La réintégration professionnelle sous menace de sanction ou d'exclusion ne fonctionne pas! Il faut l'envisager dans une dynamique constructive.*» explique Jean Hermesse. Il suffit de regarder les chiffres.

Une situation financière difficile: une perte de revenu entre 40 et 60% avec des dépenses de santé importantes...
Une situation sociale compliquée: un état de santé préoccupant, une inactivité vécue difficilement, un isolement parfois pesant...

On est loin de l'image caricaturée véhiculée par certains!

QUE FAIRE AVEC CES CONSTATS?

L'invalidité loin d'être un choix est une situation qui peut arriver à chacun d'entre nous! Personne n'est à l'abri d'un accident, d'une maladie...

Le statut d'invalidé (ou devrions-nous préférer le terme d'incapacité de travail de longue durée puisque c'est l'état de santé qui empêche le travail) est un filet de sécurité pour ces accidents de santé qui émaillent plus ou moins durablement la vie de certains d'entre nous. Il est synonyme de solidarité et nous ne pouvons que le défendre face aux attaques répétées dont nous sommes témoins depuis plusieurs mois.

Des indemnités suffisantes

Si des efforts ont été fournis depuis 2001 pour augmenter l'indemnité d'invalidité, la part de ménages étant en difficulté face à une situation d'invalidité est encore trop élevée. Le travail continue pour améliorer la situation des personnes en invalidité: revalorisation des montants alloués, meilleurs remboursements des soins de santé...

DOSSIER

Prévenir

Travail flexible, allongement de l'âge de la pension, remise au travail 'forcé', non reconnaissance de la pénibilité de certains métiers... autant d'idées contre-productives qui ne feront que créer un appel d'air dans les chiffres de l'invalidité. Améliorer le cadre de travail aura des impacts positifs et durables. Cela nécessitera d'investir et de changer le point de vue actuel.

Accompagner

Accepter que l'état de santé de certaines personnes ne leur permet tout simplement pas de reprendre une activité, actuellement et probablement plus jamais et tout mettre en œuvre pour accompagner ceux qui ont les capacités de retourner sur le chemin du travail ou d'une activité sociale sera le premier pas vers une gestion saine et solidaire des situations d'invalidité.

«Un projet de réintégration doit se construire avec la per-

sonne, dans une dynamique positive et participative sans arrière-pensée suspicieuse. L'accompagnement par le médecin conseil doit commencer le plus tôt possible et être articulé avec un ensemble d'acteurs clés: médecin traitant, employeur, service social, Altéo...» propose Elisabeth Degryse, Secrétaire nationale de la MC. Cela nécessite également des investissements permettant de soutenir toutes ces personnes dans leur parcours. ✕

CONCLUSION

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons affirmer l'importance de prendre en compte et de soutenir à leur juste mesure les personnes invalides. Altéo grâce à ses activités spécifiquement dédiées ou non aux personnes en invalidité contribue à briser l'isolement dans lequel elles peuvent se retrouver, donner un rôle qui permet de se rendre utile, bref donner une place à chacun dans notre société.

Trois associations ont réalisé une enquête auprès des personnes invalides. Ces trois associations sont Altéo, Samana et la Mutualité chrétienne.

**QU'EST-CE QU'UNE ENQUÊTE ?**

Une enquête c'est recueillir les témoignages des personnes.

QU'APPELLE-T-ON UNE PERSONNE INVALIDE ?

Une personne invalide est une personne qui ne sait plus travailler depuis plus d'un an à cause d'une maladie ou d'un accident par exemple.

QUE VIVENT CES PERSONNES INVALIDES ?

Les personnes ont raconté :

- leur situation financière **difficile** de chaque jour
- les difficultés avec la famille

Les personnes **ont des problèmes**. Par exemple :

- **elles** ont besoin de beaucoup d'argent pour payer le médecin, les médicaments
- **elles** dépensent peu d'argent pour les loisirs
- elles ont difficile pour boucler leur budget quand c'est la fin du mois
- elles doivent parfois arrêter de se soigner
- elles se sentent seules
- ...

La différence n'est pas rose, ils ont osé lui donner des couleurs !

ALTÉO MONS PRÉSENTE SON PROJET 'LOOK ET STYLE'

Qui n'a jamais rêvé de porter des vêtements seyants, stylés, chics, bien adaptés à son corps ? Mais... quand le handicap ou la maladie perturbe la mobilité des membres, quand le corps ne répond pas, comment faire pour bannir du dressing les «*trainings élastiqués à la taille*» et les vêtements deux tailles trop grands parce que facilement enfilables ? Huit personnes, membres du groupe «*Lieu d'échange - Espace d'expression*» d'Altéo Mons, ont décidé de relever le défi de voir se développer une mode adaptée à leurs corps handicapés...



UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Lors de ses rencontres mensuelles, le groupe «*Lieu d'échange - Espace d'expression*» discute de différents thèmes et aborde notamment l'estime de soi. Fin 2014, l'estime de soi amène les membres du groupe à débattre de la question du look. Le constat est assez unanime : pour des questions de facilité, la tenue jogging-training, grande taille ou autre vêtement peu ajusté est la plus souvent choisie. Dans le commerce, difficile de trouver d'autres habits à la fois à son goût et pratique d'utilisation. Cet échange fait germer une idée : pourquoi ne pas mettre en place un projet de création de vêtements sympas et adaptés avec des stylistes, professionnels ou futur professionnels.

Une rencontre vient concrétiser l'idée du groupe. Sarah H, styliste remarquable est séduite par ce projet. Elle commence par participer à une ou deux réunions pour comprendre la demande du groupe. Ensuite, en étroite collaboration avec chaque participant, elle réalise une

tenu vestimentaire stylée, adaptée au handicap, tout en laissant à la personne concernée le choix du modèle, des tissus et des couleurs.

“Moi qui suis né prématuré,
je me sens enfin fini”.

PHILIPPE

Un travail plus complexe qu'il n'y paraît : «*Nous avons transformé par mal de patrons de base. La taille ça va mais c'est les systèmes de pression ou de tirettes invisibles qui demandent pas mal de boulot.*» explique Sarah, la styliste. Et un travail de longue haleine qui a nécessité de nombreuses heures de couture.

Très vite, les participants sont confrontés à leur image. Le groupe revient naturellement à son thème de départ :

RÉGION

l'estime de soi. Ils échangent beaucoup à ce sujet et analyse leur propre regard sur le corps. Ce regard qui est aussi l'image que chaque personne handicapée renvoie à l'autre. Ce travail de fond s'effectue tout au long des rencontres mensuelles du groupe. Un élément déterminant vient compléter cette démarche et aide à surmonter les réticences à se regarder: la photographie.

“Le projet Look & Style est un réajustement entre l'estime de soi et le regard des autres”.

Lou ELBOUD, photographe talentueuse immortalise chaque modèle. Grâce à ses photos artistiques, des barrières sont tombées. Elles ont ouvert le chemin de l'acceptation de soi et du reflet dans le miroir.

leur montrer quelque chose de différent. [...] leur montrer que la beauté est en chacun de nous.» raconte Lou. Pari réussi pour ce projet où le beau était au rendez-vous !

UN MESSAGE À FAIRE PASSER

Ce petit groupe «*hors norme*» a voulu croire et démontrer qu'il est possible de créer des vêtements pour des corps déformés car **OUI**, les personnes handicapées ont aussi des envies et des besoins d'être reconnues en tant qu'hommes et femmes dignes, comme tout un chacun, d'un prêt-à-porter de style et de qualité.

Le défilé, l'exposition photos et la sensibilisation du tout public du vendredi 16 septembre 2016 doivent permettre à toutes et tous de prendre conscience du peu de «*belle mode*», de «*beaux modèles*» disponibles pour les personnes en situation de handicap.

«*Pourquoi les grandes enseignes n'adapteraient-elles pas une collection ?*» propose Sarah, la styliste.



UNE SOIRÉE RÉUSSIE !

Avec ce travail d'équipe, il s'agit de présenter l'aboutissement du projet au public !

Septembre 2016, a lieu un défilé, un vrai pour présenter les tenues confectionnées par Sarah sur base des demandes et besoins des membres du groupe. Le résultat est bluffant. Les tenues sont magnifiques et réellement ingénieuses. Les détails invisibles au public sont expliqués et montrent à quel point les petits détails font toute la différence !

Dans les Anciens abattoirs de Mons où se déroule la soirée, Lou, la photographe expose également les clichés pris tout au long du projet et qu'on retrouve dans un superbe book.

«*J'ai voulu relever le défi de les valoriser à travers ma photographie, de changer l'image qu'ils avaient d'eux, de*

L'appel est lancé. Altéo Mons a ouvert une porte, il serait bon de ne pas la refermer et de pousser le projet plus en avant ! ✕

UN GRAND BRAVO À

Agnès, Cécile, Cécilia, Christiane, Gary, Laure, Michèle et Philippe qui ont relevé ce défi, avec le soutien de Kelly et Mathieu et en pensée avec Ilario.

MERCÌ À

Sarah H, styliste,
Lou ELBOUD, photographe,
Marine Ad, infographiste - Graphic designer
Jacques Chevalier et Maryvonne Delporte-Rassart, psychologues - accompagnateurs
Guy Dutron, docteur en médecine - accompagnateur
Françoise Sevrin, animatrice Altéo.